

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Hydrogen Peroxide, 35%
- **Code du produit:** HP1035
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**
AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Ox. Liq. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- Skin Corr. 1C H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS03 GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P210 Tenir loin de la chaleur.
 P220 Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.
 P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
 P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Eau.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants:

7732-18-5	eau	65%
7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	35%
	 Ox. Liq. 1, H271  Skin Corr. 1A, H314  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335	

Indications complémentaires:

Pour les ingrédients listés, les pourcentages exacts sont considérés confidentiels et sont non divulgués
 Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.
 En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.
 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Après contact avec la peau:

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 2)

- Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Demander de l'aide médicale d'urgence pour des blessures ou des cloques ouverte.
- **Après contact avec les yeux:**
Protéger l'oeil intact.
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant 15 à 20 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
 - **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Dyspnée
Toux
Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
Nausées en cas d'ingestion.
Peut irriter les voies respiratoires.
 - **Risques**
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut être nocif par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Eau
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut aggraver un incendie; comburant.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 3)

En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosols.

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

· **Préventions des incendies et des explosions:**

Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir la ventilation des emballages.

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec les matières inflammables.

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le constituant suivant est le seul constituant du produit pour lequel une limite d'exposition PEL, TLV ou autre est recommandée.

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 4)

EL (Canada)	Valeur à long terme: 1 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1.4 mg/m ³ , 1 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1.4 mg/m ³ , 1 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1.4 mg/m ³ , 1 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1.4 mg/m ³ , 1 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur à long terme: 1 ppm A3

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Protection respiratoire:

- Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

- Caoutchouc nitrile
- Gants en néoprène
- Gants en PVC
- Caoutchouc naturel (Latex)
- Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en PVA

· Protection des yeux:

- Les lentilles de contact ne devraient pas être portées.



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mesures de gestion des risques Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 5)

· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Piquante
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Agent oxydant.
· Pression de vapeur:	23 hPa (17.3 mm Hg)
· Densité:	1.15 g/cm ³ (9.6 lbs/gal)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions spontanées aux métaux alcalins.
Réactions au contact des agents de réduction.
En tant qu'agent d'oxydation, corrode les matières organiques comme le bois, le papier, les graisses.
Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 6)

organiques comme les alcools et les amines.

- **Conditions à éviter**

Tenir/Stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

- **Matières incompatibles:**

Agents réducteurs.
Matériaux inflammables
Acides forts et alcalins forts.

- **Produits de décomposition dangereux:** Oxygène

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Oral	LD50	376 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4h	(rat)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	3
-----------	----------------------------------	---

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Nocif en cas d'ingestion.

Irritant pour les voies respiratoires.

Peut être nocif par inhalation.

- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 7)

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** La substance est dangereuse pour l'environnement.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.
Peut être incinéré avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contrairement.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA** UN2014
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 8)



Quantité limitée pour les emballages de transport de moins de 30 kg (66 livres) et des contenueurs intérieures moins de 1,0 L (0,3 gallon).

<ul style="list-style-type: none"> · DOT, IATA · ADR/RID/ADN · IMDG 	<p>Hydrogen peroxide, aqueous solutions 2014 HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION</p>
--	--

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	<p>5.1 5.1, 8</p>
---	-----------------------

· ADR/RID/ADN



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	<p>5.1 (OC1) 5.1 + 8</p>
---	------------------------------

· IMDG



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	<p>5.1 5.1/8</p>
---	----------------------

· IATA



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	<p>5.1 5.1 (8)</p>
---	------------------------

· **Groupe d'emballage**

<ul style="list-style-type: none"> · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA 	<p>II</p>
--	-----------

· **Dangers pour l'environnement:**

<ul style="list-style-type: none"> · Marine Polluant: 	<p>Non</p>
--	------------

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières comburantes.

<ul style="list-style-type: none"> · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 	<p>58</p>
--	-----------

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 9)

· **No EMS:** F-H,S-Q
 · **Segregation groups** Peroxides

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 · États-Unis
 · SARA

· **SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun des composants n'est listé.

· **Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):**

Aucun des composants n'est listé.

· **Liste TSCA:**

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· **Proposition 65, l'état de Californie**

· **Substances connues pour causer le cancer:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:**

Aucun des composants n'est listé.

· **Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:**

Aucun des composants n'est listé.

· **EPA (Agence de protection de l'environnement)**

Aucun des composants n'est listé.

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

3

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

Tous composants listés sur le Liste intérieure des substances ou le Liste extérieure des substances.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

(suite page 11)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 16 juillet 2020

Nom du produit: Hydrogen Peroxide, 35%

(suite de la page 10)

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1

Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

SourcesSite Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)
(<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques,
Société chimique d'Amérique)(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN:
978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com